

ABONNEMENT SOLIDAIRE RÉDUIT

Pour bénéficier du tarif Solidaire Réduit

Tarif mensuel : **10€**

Tarif en vigueur au 01/01/2023 v1

**Vous devez être concerné
par l'une des situations suivantes :**

**Vous devez présenter les justificatifs demandés
ci-dessous au guichet d'une agence TCL :**

**Votre droit
est valable
jusqu'au⁽¹⁾**

1	Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi : ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, ASS, ASSF, au taux journalier inférieur ou égal à 30,42 € et ayant été indemnisé(e) du 1 ^{er} au dernier jour du mois	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu 2. Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi ou dernier bulletin de paie émanant du Service Public	
2	Jeune chômeur non-imposable âgé de 18 à 24 ans inclus et inscrit à Pôle Emploi pendant au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	1. Dernière attestation des périodes d'inscription du Pôle Emploi 2. Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non imposable, référez-vous au barème d'exonération de l'impôt sur le revenu	
3	Personne non-imposable et bénéficiaire de l'un des 3 contrats cités ci-dessous de 26h hebdomadaires maximum	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts. Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu 2. Dernier bulletin de salaire	
	Bénéficiaire d'un CIE ou d'un CAE	Imprimé "CUI demande d'aide" complété et signé par les 3 parties	
	Bénéficiaire d'un CDDI	Imprimé "Attestation CDDI par un ACI de la Métropole de Lyon" complété, tamponné et signé	
4	Bénéficiaire du dispositif de Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	Imprimé FAJ signé et tamponné par l'organisme social (Mission Locale, CCAS, MDR, MDMS)	
5	Bénéficiaire de la CMUC ou de la CSS (sans participation financière) et ses ayants droit portés sur l'attestation	Attestation CMUC ou CSS sans participation financière en cours de validité	
6	Bénéficiaire de l'AME et ses ayants-droit portés sur la carte	Carte individuelle ou familiale d'admission à l'AME en cours de validité	
7	Personne non-imposable de 65 ans et + ou personne non-imposable retraité(e) à partir de 60 ans	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu 2. Justificatif de domicile 3. Notification de retraite délivrée par la caisse de retraite précisant la date d'entrée en retraite	
8	Ancien combattant et veuve d'ancien combattant de 65 ans et +	1. Carte d' "ancien combattant" 2. Carte de « veuve d'ancien combattant » Les clients n'ayant pas de carte « ancien combattant » ou « veuve d'ancien combattant » doivent s'adresser à L'ONAC, 3 rue Louis Vitet, 69001 LYON. 3. Un justificatif de domicile si la carte n'a pas été délivrée dans le Rhône	
9	Collégien, Lycéen ou Étudiant boursier (national et départemental)	La notification d'attribution définitive de bourse (original et Photocopie). Pour les lycéens est également accepté le formulaire TCL « donnant droit à un abonnement à tarif réduit », délivré et visé par l'établissement scolaire. Pour les étudiants (jusqu'à 27 ans inclus) : notification provisoire ou définitive délivrée par le CROUS ou la région AuRA.	
	Elève en SEGPA / ULIS / ITEP / IME	Le formulaire TCL "donnant droit à un abonnement tarif réduit", délivré et visé par l'établissement scolaire	
10	Bénéficiaire d'un Contrat d'engagement "Parcours Itinéraires Emploi Renforcé"	Attestation contrat d'engagements « Parcours Itinéraires Emploi Renforcé » délivrée par une structure conventionnée avec la Métropole de Lyon.	
11	Jeunes Majeurs de l'Aide Sociale à l'enfance de la Metropole de Lyon	Attestation de prise en charge délivrée par la Métropole de Lyon en cours de validité, dûment complétée et signée	
12	Contrat du Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)	Contrat Pacea en cours de validité délivré par la Mission Locale, dûment complété et signé	
13	Promo 16-18 ans de l'AFPA	Attestation "La Promo 16-18 ans de l'AFPA" délivrée par le Centre AFPA et la Métropole de Lyon	

(1) La fin de validité de votre droit sera complétée en agence par l'agent TCL lors de votre venue.



Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis bornes en libre-accès ou internet)

Modalités d'achat et de renouvellement : voir au dos



ABONNEMENT SOLIDAIRE RÉDUIT

Où acheter son abonnement ?

Vous pouvez acheter votre abonnement dans tous les points de vente du réseau :

- 477 distributeurs TCL
- 220 Points Service (commerces de proximité)
- 5 agences commerciales
- Sur l'agence en ligne : **e-tecely.tcl.fr**

Quand et comment renouveler votre droit au tarif réduit ?

Le droit à l'abonnement Solidaire Réduit est accordé pour des durées variables selon les situations :

- **1 à 4** : renouvellement des droits tous les 6 mois
- **10 et 12** : renouvellement des droits tous les 6 mois
- **5 et 6** : à chaque changement de situation
- **11 et 13** : à chaque changement de situation
- **7 et 8** : renouvellement des droits à chaque renouvellement de carte técély
- **9** : renouvellement des droits à chaque rentrée scolaire et universitaire

Pour renouveler ce droit, nous vous invitons à vous présenter, muni(e) des justificatifs demandés et de votre carte técély :

- En agences TCL : de 7h30 à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 18h le samedi :
Bellecour, Grange-Blanche, Part-Dieu, Gorge de Loup, La Soie